

Corné Lien

www.corne.fr



Stage de musique

SOMMAIRE

Editorial

- Schéma de cohérence territoriale du Pays Loire Angers p. 2

Vie municipale

- Compte-rendu du Conseil Municipal du 24 janvier 2011 p. 3 à 5
- ... Hommage à Monsieur André BALLU p. 2
- Site Internet - Agenda p. 5

La parole aux associations

- Association Culturelle p. 6
- Bon Accueil p. 6

- Comité des Fêtes p. 6
- Association Danse Fitness Gymnastique p. 7
- A.P.E. p. 7
- École de Musique Vallée Loire-Authion p. 7
- Paroisse Saint Jean de Loire-Authion p. 7

Infos pratiques

- Tramway, les bons réflexes... p. 8

Agenda

p. 8





SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU PAYS LOIRE ANGERS

Une « enquête publique » ... Trop peu suivie par les habitants.

Madame, Monsieur,

Au travers du Schéma de Cohérence du Territoire du Pays Loire Angers et du Plan d'Aménagement et de Développement Durable, l'avenir se dessine pour notre communauté de communes Vallée Loire Authion ainsi que pour Corné, l'enquête publique qui est en cours rencontre trop peu d'habitants....

L'enquête publique répond en principe à un souci de transparence et de démocratisation. Annoncée par voie de presse et dans les mairies concernées, l'enquête publique est organisée par Monsieur le Préfet et conduite par un commissaire enquêteur.

Les enquêtes ont pour objet : d'informer le public et de recueillir ses appréciations, suggestions et/ou contre-propositions.

Cette enquête publique a lieu sur notre territoire du lundi 28 mars au 29 avril inclus.

Une permanence a été organisée à la mairie d'Andard le 6 avril pour rencontrer un commissaire enquêteur.

Cependant, un dossier d'enquête publique reste disponible en mairie de Corné avec un registre pour recueillir vos remarques et ce, avant la clôture le 28 avril.

Il ne reste plus que quelques jours pour faire vos observations.

S'adresser à l'accueil de la mairie...

Le Maire

HOMMAGE À MONSIEUR ANDRÉ BAULU



Monsieur BAULU s'est éteint à l'aube de ses 90 ans, le 30 janvier dernier. Né à St-Sylvain d'Anjou le 1^{er} janvier 1921, il apprend le métier de maçon et se spécialise comme « tailleur de pierre » à l'entreprise FONTENEAU. Il se marie en 1944 et emménage à Corné en 1945. En 1959, il s'installe comme artisan maçon. De nombreux monuments historiques et édifices ont été restaurés de ses mains permettant ainsi de prolonger leur histoire et de préserver notre patrimoine. Le tailleur de pierre perpétue des traditions en refaisant des gestes qui, des siècles auparavant, avaient donné vie aux mêmes motifs, fleurons, rosaces, moulures... De nombreuses maisons à Corné garderont également une trace du passage de son ciseau à pierre.

Malgré une activité professionnelle intense, Mr BAULU s'implique dans la vie communale. D'abord comme pompier volontaire en tant que Caporal Chef puis comme Conseiller Municipal durant 2 mandats de 1965 à 1971.

Avec des amis, il est à l'origine en 1964 de la création du « Comité des Fêtes » et du « Foyer des jeunes ». Il s'implique également beaucoup aux différentes festivités « Fête des écoles, bourses aux vêtements » en prêtant du matériel et en apportant son aide aux installations. Il restera à tout jamais lié à l'histoire de Corné.

En 1985, Mr BAULU prend sa retraite, ô combien méritée, mais continue néanmoins à prodiguer des conseils dus à son savoir-faire. Sa passion est le jardin et c'est avec une fierté un peu cachée qu'il distribue aux amis ses plants. La confection des paniers en osier et rotin n'avait pas de secret pour lui, et quoi de plus beau qu'un panier de légumes fraîchement cueillis !

Mr BAULU était un homme aimable, serviable, toujours disponible. Il aimait la nature et était en contact physique avec elle « la pierre, les végétaux », une garantie d'authenticité.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 24 Janvier 2011

Présidé par : Monsieur le Maire Jean-Claude LACHENY

Assisté des Adjointes : Joël PEAN, Hervé LUCAS, Danielle JACQUIN, Philippe BELLANGER, Jean-Louis EZECHIEL, Annie GOULLIART.

Etaient présents : Mmes et Mrs les Conseillers Municipaux Pascal BACHELIER, Fabrice BERNIER, Claude BODIN, François BOULINEAU, Laurence BROSSARD, Didier DESPRE, Marie-Edith GILLE, Bernard LAMBERT, Denis RAVEAU, Marie-France RENOU, François RYBSKI.

Absent ayant donné pouvoir :
- Maria MAUGENET à Annie GOULLIART
- Daniel RAULT à Marie-Edith GILLE

Le Conseil Municipal a désigné Pascal BACHELIER pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 13 décembre est approuvé à l'unanimité.

VENTE DE BOIS 2011 :

La commune envisage la vente en 2011 d'environ 406 peupliers.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** la vente d'environ 406 peupliers et approuve le cahier des charges.
- **FIXE** le prix de vente de bois de nettoyage aux particuliers à 1 € le peuplier.

Observation de Monsieur le Maire de l'article 5 de la charte mise en place en 2010 concernant la récupération du bois de chauffage, à savoir : « La commune s'engage à reverser au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) la recette provenant de la vente du bois de chauffage ».

La recette 2010 a été de 407 €. Monsieur le Maire souhaite que désormais la commune accorde des subventions uniquement en fonction des projets présentés par le CCAS. La nouvelle chartre pour 2011 sera soumise à l'avis du Conseil Municipal.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE :

Monsieur le Maire rappelle que le règlement du Conseil Municipal adopté en séance du 28 avril 2008 prévoit un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant l'examen de celui-ci. Cette première étape du cycle budgétaire permet à l'assemblée délibérante :

1. de connaître les perspectives économiques,
2. d'être informée sur les orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif,
3. d'analyser l'évolution de la situation financière de la commune,
4. d'éclairer le vote du Conseil Municipal.

Joël PÉAN, adjoint délégué aux finances présente et commente les documents présentés :

- indices des prix à la consommation avec prévision 2011 et les perspectives de croissance en 2011
- fiscalité : évolution des bases, des taxes et des produits nets avec simulation pour 2011
- état des restes à réaliser : dépenses d'investissements 2010
- extrait du compte administratif 2010 – document provisoire non validé
- tableau des emprunts, perspective d'endettement de la commune et évolution des taux
- projets envisagés avec les priorités durant ce mandat (aménagement d'anciens bureaux pour la médiathèque/ludothèque, l'aménagement du Centre Bourg, l'étude d'un groupe scolaire avec jardin d'éveil pour l'accueil des enfants de moins de 2 ans et accueil petite enfance).

D'autres projets sont en réflexion (sécurisation des équipements publics, terrain de foot + vestiaires aux normes, chauffage salles de sports).

Pour l'établissement du budget 2011, il faut tenir compte de tous ces paramètres, minimiser les dépenses, dégager un maximum d'autofinancement pour ne pas trop endetter la commune. Joël PÉAN conclut son intervention par une interrogation : peut-on demander plus aux usagers des services publics et moins aux contribuables ?

Claude BODIN intervient sur le financement des locaux de la médiathèque : le recours à l'emprunt pour la réalisation des gros travaux serait plus judicieux, permettant ainsi l'autofinancement pour les équipements et pour des gros travaux d'entretien notamment pour la voirie dont l'état est inquiétant. Marie-France RENOU rejoint l'avis de Claude BODIN sur le financement des investissements.

Monsieur le Maire répond qu'il n'y a pas d'amortissement sur les bâtiments, il ne faut pas endetter la commune et les générations futures. Il informe que dans le cadre du contrat de territoire avec le Département, la Commune va bénéficier d'une subvention de 65 000 € pour l'aménagement de la future médiathèque/ludothèque.

Joël PÉAN précise qu'il faut dès à présent tenir compte des frais de fonctionnement des futurs locaux.

François BOULINEAU fait remarquer que les taux des subventions aux associations n'ont pas augmenté.

Monsieur le Maire estime qu'il ne faut pas uniquement tenir compte des subventions directes. Il faudra savoir déterminer les moyens matériels et les frais de fonctionnement s'y rattachant mis à disposition des associations, afin de les valoriser comme l'exige la nouvelle réglementation.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2011 :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer le montant des subventions à verser aux associations pour 2011.

Les adjoints concernés ont présenté les propositions de leur commission : Jean-Louis EZECHIEL commission éducation, jeunesse et sport ; Danielle JACQUIN commission culturelle, animation communale et communication ; Annie GOULLIART commission sociale et familiale et Joël PEAN adjoint rapporteur de la commission des finances qui s'est réunie le 13 janvier 2011.

- **subvention OMA** : exposé de Jean-Louis EZECHIEL - 2 500 € pour le projet : soirée des bénévoles du 03 septembre 2011.

- **subventions aux associations sportives :**

exposé de Jean-Louis EZECHIEL

- Corné Basket : projet d'organisation d'un match handisport
- Danse fitness et gym : projet découverte danse hip-hop et orientale
- USC foot : projet formation d'éducateurs.

François BOULINEAU fait savoir qu'il s'abstient de voter les subventions à l'OMA et aux associations sportives pour dénoncer la baisse des subventions. Il faut favoriser le travail des associations en leur accordant plus de moyens financiers.

Joël PEAN tient à rectifier ces propos inexacts, les subventions attribuées en 2010 se sont élevées à 28 321 € et en 2011 à 29 783 €. La baisse des subventions pour certaines associations provient de la diminution du nombre d'adhérents.

Subventions aux associations scolaires :

exposé de Jean-Louis EZECHIEL

- projet d'école : cette subvention remplace celle attribuée dans le cadre de la Caisse des Écoles dont la dissolution est envisagée.
- Association Séjours et Classes de Découverte : la subvention du Conseil Général de 10 € par enfant n'existe plus.

Subventions aux associations culturelles :

exposé de Danielle JACQUIN

- Association Culturelle : 8 000 €

Intervention de Joël PÉAN sur l'engagement qu'avait pris la municipalité de créer un fond de réserve associatif correspondant à une année de fonctionnement, ce seuil sera atteint théoriquement fin 2011.

Marie-France RENOU souhaite une véritable politique culturelle pour mieux promouvoir la commune de Corné et accompagner davantage l'association pour la mise en œuvre des projets.

Monsieur le Maire rappelle qu'une délégation à l'association semblait s'être établie depuis l'origine. En revanche, la mise en place d'une convention d'objectifs consolidera le partenariat. Monsieur le Maire tient également à souligner l'effort de la commune concernant la gestion de l'Espace du Séquoia par la prise en charge cette année de la gestion de la régie par une société extérieure.

Hervé LUCAS fait remarquer que la commune finance en totalité l'exercice sans tenir compte des recettes de l'association et ne peut pas continuer indéfiniment à abonder de cette manière aux résultats.

- Bouquins Passion : la commune prendra en charge l'achat de livres pour un montant de 3 000 €. Cette somme a pour but d'accroître le stock pour la nouvelle bibliothèque.

- Comité de Jumelage : projet séjour d'adolescents à Headley.

- Ami du « Bon Cinéma » : elle est maintenue cette année. Cependant, Monsieur le Maire continue à penser que l'association qui chaque année annonce des déficits, pourrait l'enrayer en augmentant de quelques centimes d'euros le prix du billet. C'est préoccupant de ne pas décider cette mesure qui prépare mal le passage au cinéma numérique. Le « Bon cinéma » compte trop sur les subventions des collectivités.

Subventions aux associations « loisirs et amicales » : exposé de Joël PÉAN

- Groupement de Défense Contre Les Nuisibles : Hervé LUCAS informe qu'il s'abstient du vote n'approuvant pas le procédé de lutte contre les nuisibles et sur les moyens déployés.

Subventions aux associations « à caractère social » : exposé d'Annie GOULLIART

- CLIC : suite à l'arrêt de la subvention Départementale, l'augmentation de la subvention est supportée par les communes. Les huit communes de la CCVLA ont considéré que cette

participation pourrait être diminuée si toutes les communes qui bénéficient du service ainsi que les familles à haut revenu payent. Le montant du versement de la subvention est conditionné cette année par la participation financière au fonctionnement du CLIC de toutes les communes bénéficiant des services de cet organisme.

A la majorité, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** de verser aux associations, les subventions telles que figurant dans le tableau ci-après :

Désignation des associations	Vote du conseil	Commentaires
OMA (office municipal associatif)	500 € + 2 500 € (projet)	Soirée des bénévoles
Associations Sportives	4 296 €	2 abstentions
Vélo Loisirs	95 €	
Tennis Club	362 €	
Corné Basket	535 € + 250 € (projet)	Match handisport
Danse Fitness et Gym	771 € + 200 € (projet)	Danse découverte
Badminton	367 €	
USC Foot	960 € + 500 € (projet)	Formation éducateurs
Handball	92 €	
Accropat's	164 €	
Scolaire	4 884 €	
Parents d'Elèves APE	1 450 € + 200 €	(CME carnaval 2011)
Séjours et Classes Découvertes	1 488 €	
Projets d'écoles	1 020 €	
Foyer Sociaux Educatif Collège M	256 €	
Collège de Beaufort voyage à l'étranger	370 €	1 voyage par élève et versement sur justificatif
Courte échelle	100 €	
Associations Culturelles	11 160 €	
Association Culturelle	8 000 €	
Bouquins Passion	1 000 €	3 000 € achat livres
Récréation	545 €	
Comité de Jumelage	250 € (projet)	Séjour ado Headley
Atelier du Rempart	200 €	
Musique de Mazé	165 €	1 abstention
Ami du bon cinéma	1 000 €	
Associations Loisirs et Amicales	1 095 €	
Anciens Combattants	95 €	
Groupement défense contre les nuisibles	1 000 €	1 abstention
Social	5 348 €	
Donneurs de sang	110 €	
CCAS	3 000 €	
CLIC	2 212 €	sous réserve de la participation de l'ensemble des communes à défaut du versement d'une subvention d'un montant de 2 000 €
Restaurants du cœur	26 €	
TOTAL	29 783 €	

Les subventions accordées pour les projets seront versées sur présentation de justificatif de factures.

COMMUNIQUÉS DIVERS :

• Position de vos représentants communautaires vis-à-vis du SCoT : le Maire informe que lors de la réunion de la CCVLA du 18 janvier 2011, le conseil communautaire a émis un avis favorable à l'arrêt de projet du Scot du Pays Loire Angers. Cependant, les élus de Corné se sont abstenus en raison des réponses insuffisantes apportées aux questions posées au travers de la motion du Conseil Municipal en juillet 2010. Par ailleurs, Monsieur le Maire et Hervé LUCAS craignent la disparition du « Pays » pour la création d'une « métropole » dans laquelle nous serions absorbés. Nous constatons surtout que le SCoT et le DOG (Document d'Orientation Général) ne tiennent pas suffisamment compte des projets à l'échelle des communes.

Claude BODIN réagit et s'inquiète de l'avenir de la commune qui risque de faire partie à brève échéance de l'agglomération Angevine.

• Recensement officiel 2010 : la population totale de Corné est de 2 950 habitants (population municipale : 2 880 et population comptée à part : 70). A noter que ce chiffre est en régression par rapport à la population estimée en 2008 qui était de 2962 habitants.

• Fermeture de classe : le Maire informe de la suppression « officieuse » d'une classe à l'école élémentaire à la prochaine rentrée scolaire mais du maintien du nombre de classes en maternelle compte tenu des futures constructions au Clos de la Motte.

SITE INTERNET - Agenda

Pour consulter l'agenda des événements de la commune :

Se connecter au site www.corne.fr

Annotations for the website screenshots:

- Cliquer sur agenda
- La liste des événements apparaît alors.
- Pour faire défiler les pages, cliquer sur les flèches ou sur les numéros de page.
- Sélectionner l'évènement souhaité. Les événements sont classés par date dans l'ordre chronologique.
- Lorsque vous cliquez sur un événement, le détail apparaît comprenant la date, le lieu et l'article correspondant.

L'Association Culturelle de CORNÉ vous convie à un voyage musical autour des grands classiques du cinéma.

TOUT PUBLIC VENEZ NOMBREUX

CONCERT SYMPHONIQUE avec projection SUR GRAND ÉCRAN D'EXTRAITS DE FILMS et PHOTOS "SCENEFONIA"

Espace culturel du Séquoia



le 21 mai à 20h30

RÉSERVATIONS :

Maison de la Presse de Corné
Office de Tourisme Loire-Authion
(St-Mathurin-sur-Loire),
☎ 02 41 57 01 82

Location FNAC, Carrefour, Magasin U, Géant
☎ 0892 683 622 (0,34 €/mn)

INFORMATIONS :
Association Culturelle de CORNÉ
☎ 06 88 340 640

«Scenefonia, son nom est déjà tout un programme !
Nouvel orchestre symphonique de Jean-Jo Roux

La nature de cet ensemble musical est tournée vers les musiques du 20^e siècle accrochées à l'expression dramatique, sur scène ou sur écran. Le scénario original de cet orchestre consiste à mettre en scène principalement, mais pas uniquement, des musiques de films. Scenefonia embarque les spectateurs dans un voyage au milieu des grands thèmes classiques ou actuels des films connus et appréciés de tous : de la musique du « Docteur Jivago » à « Pirates des Caraïbes », de « James Bond » à « Autant en emporte le vent », en passant par « Le Parrain » ou encore « Star Wars ».

Le rythme du concert symphonique est semblable au tempo des films où alternent des grands traits des cordes pour les scènes d'amour, les rythmes sauvages des épopées américaines au son tonitruant des cuivres et des percussions.

Scenefonia et les créations de Jean-Jo Roux,
directeur musical et compositeur

Le compositeur et les musiciens explorent aussi des chemins nouveaux et inédits avec un répertoire réservé à la création.

Un spectacle avec projection d'extraits de films et de photos pendant le concert.

Tarifs : plein : 10 € - réduit : 8 €

Bon Accueil

Activités avril, mai 2011

Il est rappelé aux adhérents que le Super Loto est programmé pour le **lundi 25 avril 2011**.

Notre « sortie annuelle » est prévue le **jeudi 26 mai 2011**, découverte de Fougères et sa région. Voyage en car Voisin, départ prévu à 7 heures, retour vers 19h30, pour une excursion de la journée en Haute-Bretagne.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant près de la présidente, Madame CARON.

Vous pouvez inviter vos amis, ils seront les bienvenus. Consultation du programme de cette journée auprès de Madame CARON Monique
65, rue Royale à Corné ☎ 02 41 54 88 06

PS : nous rappelons encore que pour toutes ces activités, une inscription préalable est souhaitable et nécessaire.

Comité des Fêtes

Le Comité des fêtes de Corné prépare son traditionnel « vide grenier » qui se déroulera le **dimanche 15 mai 2011**, sur les parcelles situées derrière les ateliers municipaux, face au stade, route de Saint-Mathurin.

Comme l'année passée, le terrain de 12 000m² sera partagé en deux parties :

- une « zone piétonne » divisée en 300 emplacements de 3m linéaires

- une zone « parking » réservée aux voitures des EXPOSANTS. Les VISITEURS pourront stationner aux abords immédiats : parking du Séquoia, parking du Stade, parking de la Maison de la Vigne, sur un côté de la Route du stade, de la Route du Point du Jour et du chemin départemental n°118 (des panneaux signalétiques indiqueront les emplacements).

Les inscriptions pourront s'effectuer **jusqu'au 7 mai 2011**. Les bulletins d'inscriptions seront disponibles dans le hall de la Mairie et chez les commerçants.

Les EMBLEMES seront attribués dans l'ordre d'arrivée des inscriptions (dossier complet et acquittement de 6,00 euros par emplacement). Un conseil, concertez vous pour retenir des emplacements conviviaux, près d'amis facilitant la surveillance des stands (sachant qu'une rangée comporte 10 emplacements consécutifs).

Les indécis ou les retardataires, seront admis le jour même dans la limite des places disponibles, mais au tarif de 10,00 euros et après 8 heures, ceci pour faciliter le flux des exposants déjà inscrits.

Les bulletins d'inscriptions seront adressés à ou déposés chez : Madame Josiane PIRARD

Comité des Fêtes - 1, chemin de la Loge - 49630 Corné

Monsieur et Madame Pierre DAVID

Comité des Fêtes - 31, rue de la Croix Blanche - 49630 Corné

Le Président Pierre DAVID

Association Danse Fitness Gymnastique de Corné

Le GALA DE DANSE aura lieu à l'espace du Séquoia le **Samedi 28 mai 2011** à 20h30.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Valérie LE STRAT (présidente)
☎ 02 41 45 21 41 ou valerielestrat@orange.fr.

A.P.E

L'Association des Parents d'Élèves de Corné met en vente le DVD du spectacle de Noël "2010", au prix de 5 Euros. Nous vous rappelons que le bénéfice de cette vente sera dédié aux enfants scolarisés de Corné.

Vous pouvez faire votre réservation ☎ 02 41 57 71 79 ou 06 36 96 94 70.

Nous remercions également les parents et les habitants de Corné pour leur participation à la mobilisation contre la fermeture de classe, soit par leur signature ou leur présence le jour du rassemblement.

A ce jour, nous avons récolté à peu près 500 signatures dans l'espoir de "sauver notre classe".

LE BUREAU

École de Musique Vallée Loire Authion



Un stage de musique assistée par ordinateur (MAO), organisé par l'EMVLA en partenariat avec l'AIDAL, s'est déroulé à Corné au cours des vacances scolaires du mois de mars.

Pour Franck DURAND le professeur responsable : " le maître mot au cours de ces trois jours proposés aux adolescents de la communauté de communes a été : créativité ". Ce stage leur a permis de chercher au plus profond d'eux même la musique qu'ils souhaitaient créer, puisqu'il n'y a pas de limite en MAO.

Toutes les musiques sont possibles, tout est permis, à condition d'avoir le sens musical, bien entendu !!

Parallèlement, un travail effectué par les trois professeurs de guitare et leurs élèves et ayant pour thème : " l'histoire de la guitare " se concrétisera par la présentation d'un spectacle le : **vendredi 22 avril 2011 à l'Espace du Séquoia de Corné**.

Ce projet a pu être monté grâce à un don de l'association LES BOUILLARDS de Corné, que nous remercions vivement.

Dimanche 15 mai c'est à Andard, salle Pierre Tchernia, que nous vous proposons de venir écouter un grand rassemblement de clarinettes. Ce spectacle réunira les élèves de "MUSICOLLÈGE", école associative d'Angers, et ceux de l'EMVLA.

Vendredi 20 mai une soirée concert des ensembles instrumentaux de l'école aura lieu à la salle des fêtes de St-Mathurin.

Enfin un dernier spectacle vous sera proposé le **vendredi 17 juin 2011** à Brain-sur-l'Authion, en étroite collaboration avec l'Harmonie Brain-Andard, sous la forme d'un conte musical pour chœur d'enfants et quintette de cuivres : "Regard d'Enfance".



Paroisse Saint Jean de Loire-Authion

Voici quelques informations importantes :

• **1^{re} communion :**
Jeudi Saint 21 avril à 20H à BRAIN
Jeudi de l'Ascension 02 juin à 10H30 à BRAIN

• **Temps fort de profession de foi :**
du mardi 26 avril au jeudi 28 avril

• **Profession de foi :**
Dimanche de Pentecôte 12 juin à 10H30 à BRAIN

Les **XXVI^e Journées Mondiales de la Jeunesse** se dérouleront cette année du 16 au 21 août 2011 à Madrid. Les jeunes qui sont intéressés par les Journées Mondiales de la Jeunesse peuvent contacter la paroisse ☎ 02 41 80 47 71

Concert de GLORIOUS à Candé :
le Samedi 25 Juin 2011 à 20h30 pour aider au départ des JMJ 2011 à Madrid.



☎ : 02 41 80 47 71

✉ : paroisse.stjeanloireauthion@wanadoo.fr
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/saintjean>

Infos pratiques

Tramway, les bons réflexes !

À pied, à vélo, en moto ou en voiture, il nous faut maintenant apprendre à vivre en bonne harmonie avec le tram et pour cela il est important de comprendre et de respecter la signalisation spécifique qui concerne cette cohabitation.

Apprenez à identifier les nouveaux panneaux de signalisation !

**NOUVEAUX PANNEAUX,
NOUVEAUX FEUX :**
Quelles sont les règles ?



Voie exclusivement réservée au tramway. Aucun autre véhicule ne doit circuler ou stationner sur cette voie



Traversée d'une plate-forme de tramway. Attention, le tramway est toujours prioritaire. Ce panneau est situé au niveau de la plateforme. Vous devez traverser la plateforme en vous assurant que la voie est libre.



Ce feu rouge signale l'arrivée imminente d'un tramway. Lorsqu'il est allumé, les piétons ne doivent pas traverser la plateforme. Il est présent au niveau de certaines traversées piétonnes.



Attention, traversée d'une plateforme de tramway à proximité. Ce panneau est situé entre 50 mètres et 150 mètres avant la plateforme de tramway. Vous devez être vigilant et ralentir à l'approche d'une plateforme de tramway.



Ce feu rouge clignotant signale l'arrivée imminente d'un tramway et l'arrêt obligatoire pour tout véhicule. Il est présent au niveau de certaines traversées de plateforme et généralement groupé par deux. Vous pouvez redémarrer quand le feu est éteint.



La ligne aérienne de contact assure l'alimentation du tramway en électricité. Tout contact direct ou indirect avec cette ligne peut être mortel, il faut donc ne pas s'en approcher.

Agenda

Avril 2011

- ▶ **Lundi 18 avril** : Mairie à 20h30
Conseil Municipal
- ▶ **Mardi 19 avril** : Espace du Séquoia à 20h30
Association Culturelle : Cinéma "Largo Winch 2" film d'action réalisé par Jérôme Salle avec Sharon Stone
- ▶ **Vendredi 22 avril** : Espace du Séquoia
École de musique Vallée de Loire Authion
Spectacle guitare
- ▶ **Lundi 25 avril** : Espace du Séquoia à 14h00
Bon Accueil : loto - ouvert à tous
- ▶ **Vendredi 29 avril** : Espace du Séquoia
CLIC : conférence "donations et successions"
- ▶ **Samedi 30 avril** : Société "Le Centre"
Boule de fort : finale de la coupe des jeunes

Mai 2011

- ▶ **Dimanche 1^{er} mai** : Place Paul MAUGET à 13h45
Accropat's : randonnée avec pique-nique dans le département de la Sarthe
- ▶ **Mardi 3 mai** : Espace du Séquoia à 20h30
Association Culturelle : Cinéma "Les femmes du 6^e" comédie de Philippe Le Guay avec Fabrice Luchini et Sandrine Kiberlain
- ▶ **Dimanche 8 mai** : Place de la Mairie à 9h45
Municipalité : cérémonie commémorative
- ▶ **Samedi 14 mai** : 2 rue de la Croix Verte de 9h00 à 15h00
Récréation : atelier cuisine "Le poisson"
- ▶ **Dimanche 15 mai** : toute la journée
Comité des Fêtes : vide grenier
- ▶ **Samedi 21 mai** : Espace du Séquoia à 20h30
Association Culturelle : SCENEFONIA
- ▶ **Lundi 23 mai** : Mairie à 20h00
Conseil Municipal
- ▶ **Jeudi 26 mai** : Départ à 7h00
Bon Accueil : sortie annuelle - Fougères et sa région
- ▶ **Samedi 28 mai** : 2 rue de la Croix Verte de 9h00 à 15h00
Récréation : atelier cuisine "Les asperges"

- ▶ **Samedi 28 mai** :
Corné Pétanque Loisirs : 1^{er} concours
- ▶ **Samedi 28 mai** : en journée - salle des Esquisseaux à Beaufort-en-Vallée
Handball Club Authion : matches
- ▶ **Samedi 28 mai** : Espace du Séquoia à 20h30
ADFGC : gala de danse
- ▶ **Dimanche 29 mai** : RDV place Paul MAUGET à 13h45
Accropat's : randonnée avec pique-nique, rando Vap, 10^e anniversaire
- ▶ **Dimanche 29 mai** : en journée
Étrier de Corné : concours hippique

Juin 2011

- ▶ **Samedi 4 juin** : 2 rue de la Croix Verte de 9h00 à 15h00
Récréation : Atelier cuisine
- ▶ **Jeudi 9 juin** : 12h00
Bon Accueil : repas champêtre et anniversaire du 2^e trimestre
- ▶ **Vendredi 17 juin** : Espace du Séquoia à 20h00
Amicale Sapeurs Pompiers de Corné : Soirée
- ▶ **Samedi 18 juin** : 2 rue de la Croix Verte de 9h00 à 15h00
Récréation : Atelier cuisine « Viandes grillées – sauces barbecue »
- ▶ **Samedi 25 juin** : 2 rue de la Croix Verte de 9h00 à 15h00
Récréation : Atelier cuisine « La cuisine méditerranéenne »
- ▶ **Samedi 25 juin** : en journée
Étrier de Corné : Championnat Départemental
- ▶ **Dimanche 26 juin** : en journée
Étrier de Corné : Championnat Départemental
- ▶ **Dimanche 26 juin** :
A.P.E. : Kermesse
- ▶ **Lundi 27 juin** : Mairie à 20h30
Conseil Municipal

JOURNAL OFFICIEL DE CORNÉ

Directeur de la Publication : Jean-Claude LACHENY
Équipe de réalisation : Commission Communication et Associations
Crédit Photos : Mairie, Associations ;
Mise en page et impression : Adim à Angers
Distribution : Médiaposte ; Tirage : 1250 exemplaires
Mairie : 52, rue Royale - ☎ 02 41 68 93 70
Courriel : contact@corne.fr ; d.jacquin-culturel@corne.fr
Site internet : www.corne.fr